

COMMUNE DE RIVIERES

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 056/2024

Séance du 11 décembre 2024

**Date de la
convocation : 06/12/24**

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ces séances, sous la présidence de Monsieur HERIN Christophe, Maire.

**Date d'affichage :
06/12/2024**

Présents : BERMES Marie-Christine, BRILLANT Marie-Thérèse, CHOPO Guy, DON Daniel, FERRET Myriam, HERIN Christophe, MANEN Cyril, MAUREL Jean-Claude, ROBERT Béatrice.

Absents : ANGLADE Christine, CASAGRANDE Hervé, PRADEL Michel.

Absents excusés : CAILHOL Thierry.

Procuration : Néant.

Secrétaire de séance : DON Daniel.

Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	Publication ou notification
15	13	9	

Objet : Désignation élu relais « Elu Rural Relai de l'Egalité » (ERRE)

Madame Marie-Thérèse BRILLANT est désignée en tant qu'ERRE et représentera la commune lors de réunions relatives à ce sujet. Ce programme vise à lutter contre les violences faites aux femmes et promouvoir l'amélioration des conditions de vie des personnes vulnérables en milieu rural. Une convention a été signée en novembre 2024 entre la Préfecture du Tarn et l'Association des Maires Ruraux de France, officialisant ainsi ce programme.

Adopté à l'Unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Christophe HERIN

L'Adjoint au Maire,

Daniel DON.